

## CE Fret du 24 janvier 2017

(Communication 1)

**Bulletin Fret n°35**



### Délégation UNSA :

*Christophe Bartolini, Xavier Lemaire, Bruno Moine, Massimo Rastelli, Olivier Soulat (excusé), Guillaume Veret, Nicolas Tastevin (Responsable Syndical).*

### Direction :

*Jean-Marc Longequeue (Directeur Délégué FRET), Georges Ichkanian (DRH FRET SNCF et Pôle TFMM), Sébastien Aubagnac (Directeur Relations Sociales FRET SNCF),*

### « Transfert de la résidence traction de St Jean de Maurienne »

#### Déclaration UNSA

Monsieur le Président,

La commission économique s'est réunie le 9 novembre dans le but de définir les implications du transfert la résidence traction de St Jean De Maurienne vers Modane afin d'en déterminer les conséquences sociales et les impacts en matière de conditions de travail.

Historiquement, le travail des agents de la résidence Traction de St Jean De Maurienne s'articule autour de deux tâches principales : la pousse entre St Avre et Modane (parcours à forte déclivité) et la traction des flux internationaux entre la France et l'Italie via Modane.

Pour mémoire, actuellement, la prise de service des agents se fait à St Jean De Maurienne avec un transfert en TER ou en taxi vers le site de Modane., lieu de garage des locomotives.

Dans le but d'améliorer sa performance d'optimiser les moyens, la direction a présenté un projet qui supprime le site de St Jean De Maurienne et transfère les 34 agents sur Modane situé à 30 kilomètres. D'après la direction, cette mutation d'office fera économiser 637 000 euros.

Cette somme donnée par la direction se répartit sur 3 postes de dépenses :

- la suppression de trois postes
- les frais de taxi d'un montant annuel de 300 000 euros
- la suppression du loyer de St Jean De Maurienne

Cependant, ce projet soulève des interrogations auxquelles la direction ne fournit pas de réponses claires et satisfaisantes.

Si le contenu du projet met en avant l'optimisation de la production, il omet, comme d'habitude à Fret, un élément qui nous paraît essentiel : le facteur humain.

**UNSA Ferroviaire Lorraine :**

**Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992**

**Villa Saint Jean - NANCY**

**[ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org)**

**UNSA - Union Régionale Lille**

**25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE**

**☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917**

**[ur.lille@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lille@unsa-ferroviaire.org)**



Effectivement, quel sera le coût du trajet supplémentaire pour les agents et quelle évaluation des risques routiers a été réalisée afin de cibler les mesures de prévention à mettre en œuvre. Il faut savoir que le trajet se situe dans une région montagneuse, sur des routes sinueuses soumises à des conditions climatiques pouvant être rudes. Il paraît évident que ces 30 kilomètres ne se feront pas aussi facilement que dans une région moins extrême dotées d'accès plus sécurisés et simples à emprunter.

De plus, il semble que l'évaluation des gains de production ne se base que sur des estimations pessimistes de trafic sans tenir compte du projet ferroviaire Alpes Europe dont le tracé se situera à proximité de St Jean De Maurienne...

Au final, la direction met en place une organisation dont le seul but est de supprimer des agents. Comme à son habitude, elle ne retient que les éléments lui permettant de réaliser des économies immédiates sur l'emploi sans réaliser une étude approfondie et réfléchie de ce qu'elle met en place.

Merci pour votre écoute  
La délégation UNSA-Ferroviaire

## Commentaires de la direction sur le transfert de la résidence traction de st Jean de Maurienne :

Pour mémoire :  
Information donnée par la direction le 20 juin 2016.  
Consultation le 16 septembre 2016  
Commission économique le 9 novembre 2016

Évolutions depuis la commission du 9 novembre : perte du client Novatrans et baisse générale du trafic sur St Jean de Maurienne.

Le Projet ferroviaire Alpes Europe ne verra pas le jour avant 2030.

Problèmes de trajet :  
Proposition à tous les agents d'une formation d'aide à la conduite en saison hivernale de 2 jours.

Possibilité de loger les agents à Modane Orféa en cas d'alerte neige

Tous les agents ont été vus individuellement et quasiment tous les cas sont réglés.

---

### « Note sur le SA 2017 »

## Déclaration UNSA

Monsieur le Président,

Le SA 2017 est à l'ordre du jour de cette plénière.

A cette occasion, vous fournissez aux élus un document qui n'a même plus la prétention d'être une présentation du Service Annuel mais se pose comme « une note » assez peu engageante... Il faut

**UNSA Ferroviaire Lorraine :**  
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992  
Villa Saint Jean - NANCY  
[ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org)  
UNSA - Union Régionale Lille  
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE  
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917  
[ur.lille@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lille@unsa-ferroviaire.org)



avouer que les éléments fournis par vos soins se matérialisent sous la forme d'un recto verso constitué de remarques sur les évolutions et travaux en cours. Il nous semble que, pour employer un euphémisme, c'est assez succinct pour traiter du service Annuel 2017 dans son ensemble tout en développant ses aspects productions et ses particularités.

Après une lecture attentive, ce document pose plus de questions qu'il n'offre de réponses...

Suite à une année 2016 jugée mauvaise, les commandes de sillons reviennent au niveau de l'année 2015, ce qui semble plus raisonnable, mais fait preuve aussi d'un manque d'ambition...

D'ailleurs, puisqu'il est question d'ambition, parlons-en et posons quelques interrogations :

- La volonté de Fret SNCF est d'atteindre un tiers de sa commande en sillons Fret spéciaux préconstruits. Comment la direction compte elle respecter ce chiffre ?
- Quels seront les outils utilisés pour l'optimisation des sillons du SA2017 ?
- Comment seront gérés les sillons utilisés en mixité trains entiers / trains MLMC afin d'offrir des informations de qualités aux divers opérationnels et surtout une qualité suffisante aux clients ?
- Les organisations des diverses entités étant en constantes restructurations, comment la direction compte elle réaliser une gestion des sillons de qualité ?
- Sur quels sillons la direction va-t-elle se concentrer et sur lesquels souhaite-t-elle s'améliorer ?
- Comment se décomposent les sillons selon les diverses entités ?
- Comment est réalisée la rationalisation des sillons et sur quels critères ?
- Comment sera géré l'impact des travaux sur les commandes de sillons ?

Mais avant d'exprimer nos doutes et certainement notre mécontentement, nous vous laissons le soin de nous faire une présentation en bonne et due forme. Peut-être que toutes les réponses à nos questions seront détaillées, ce qui simplifierait le problème et permettrait à cette première plénière 2017 de commencer sous de bons auspices et d'augurer du meilleur pour la suite, notamment un service 2017 optimisé et de qualité... On peut toujours rêver...

Merci pour votre écoute  
La délégation UNSA-Ferroviaire

### Commentaires de la Direction sur le SA 2017 :

Il apparaît clair au vu des années précédentes qu'il faut une optimisation entre les concepteurs et les horairistes : une expérimentation est en cours sur le périmètre de la DFCA, 5 sillons sont gérés en amont entre un horairiste et un concepteur en le suivant de bout en bout et d'une seule traite.

L'écriture d'un accord "qualité de service" est en cours : jusqu'à maintenant SNCF RÉSEAU est dans l'incapacité de respecter ses engagements sur des sillons fermes. Donc une nouveauté cette année Avec une commande de sillons à J-40 pour avoir un engagement ferme du figeage des travaux sur le sillon.

En conclusion, un travail de qualité ne pourra se réaliser que si SNCF RÉSEAU respecte ses engagements et reste honnête vis à vis de FRET SNCF.

### **PROCHAINE REUNION DU COMITE D'ETABLISSEMENT FRET les 2 et 3 Mars 2017.**

**UNSA Ferroviaire Lorraine :**  
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992  
Villa Saint Jean - NANCY  
[ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org)  
**UNSA - Union Régionale Lille**  
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE  
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917  
[ur.lille@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lille@unsa-ferroviaire.org)

